

## Démographie et Emploi

L'hypothèse selon laquelle la croissance de la population est nécessairement créatrice d'activité économique et d'emploi est l'argument clé, systématiquement mis en avant, pour justifier la multiplication des extensions résidentielles et la destruction d'espaces naturels ou agricoles

Ce crédo est cependant mis à mal par une simple analyse des données INSSE : le lien de cause à effet entre démographie et emploi est loin d'être aussi évident et systématique que ce que l'on veut nous faire croire...

En effet, si ce lien est bien réel au niveau d'un « bassin de vie global » (c'est-à-dire à une échelle géographique suffisamment large pour qu'il soit possible de considérer que la quasi-totalité de la population habite et travaille sur le même territoire), ceci n'est absolument plus le cas sur des territoires beaucoup plus restreints et tout particulièrement à l'échelle de nos communes.

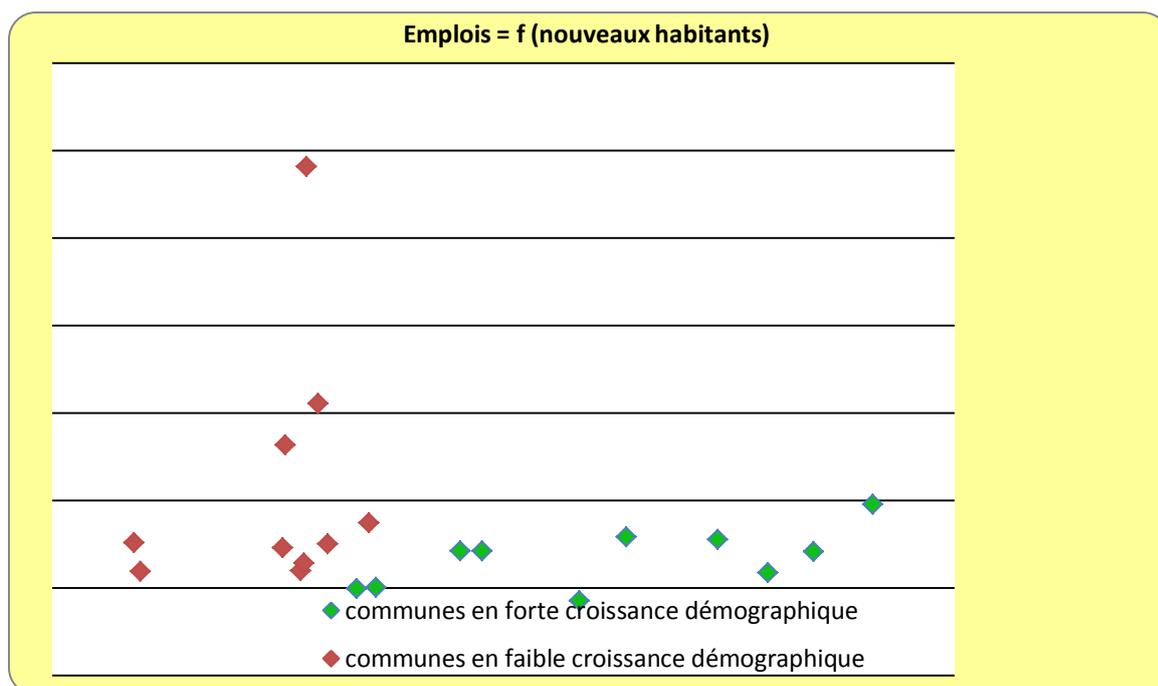
Au niveau des communes le lien entre démographie et activité économique est en réalité fortement impacté par le phénomène de périurbanisation qui tend à concentrer la création d'emploi dans les communes où l'activité économique est déjà élevée, tandis que le développement résidentiel et démographique concerne des communes périphériques de plus en plus éloignées des centralités économiques. Ce phénomène est particulièrement important dans les bouches du Rhône, si bien que le modèle de développement du département n'apparaît plus soutenable à court terme (voir diagnostic CAP 21 du conseil général).

### Quelques comparaisons

L'étude ci-après a été réalisée en reprenant le groupe de 54 communes précédemment analysé (voir : [Mallemort curiosité régionale](#)). Parmi ces 54 communes une comparaison est faite entre les 10 communes qui ont la plus forte croissance démographique (*Lambesc, La Fare les Oliviers, Lançon, Mallemort, Vernègues, Septèmes, Sénas, Jouques, Charleval, La Roque d'Anthéron*) et les 10 communes qui ont la croissance démographique la plus faible (*Éguilles, Venelles, Alleins, Eyguières, Lamanon, Ventabren, Gignac, Bouc Bel Air, Saint Andiol*).

Les graphiques et le tableau présentés ci-dessous font clairement apparaître l'absence de toute corrélation entre la croissance démographique et la croissance de l'emploi de ces communes. Faute de véritable projet de développement économique axé sur une vocation précise, l'activité générée par le seul développement résidentiel (services, commerce et artisanat de proximité) est tout à fait insuffisante pour assurer un véritable développement de l'emploi dans la plupart des communes.

Le graphique ci-après positionne les 20 communes sélectionnées en fonction de l'évolution de la population et du nombre d'emplois.



	population 2006	population 2011	emplois 2006	emplois 2011	delta population 2006-2011	delta emplois 2006-2011
Giniac	9055	9310	2017	1913	-255	104
Ventabren	4598	4842	625	587	-244	38
Saint Andiol	3211	3203	1097	1005	8	92
Eguilles	7504	7491	2175	1848	13	327
Alleins	2403	2363	316	277	40	39
Mérindol	1969	1923	344	288	46	56
Bouc bel air	13761	13711	4912	3949	50	963
Venelles	8227	8156	3070	2648	71	422
Lamanon	1823	1735	829	729	88	100
Vernègues	1463	1323	167	169	140	-2
Eyguières	6446	6285	1186	1038	161	148
Charleval	2498	2324	326	325	174	1
jouques	4248	3925	536	452	323	84
La Roque	5357	4995	1548	1464	362	84
Senas	6661	6127	1589	1619	534	-30
Mallemort	6208	5590	1934	1817	618	117
La fare	7256	6476	1297	1186	780	111
Lançon	8399	7530	1850	1815	869	35
septèmes	11067	10117	2396	2313	950	83
Lambesc	9250	8195	2250	2059	1055	191

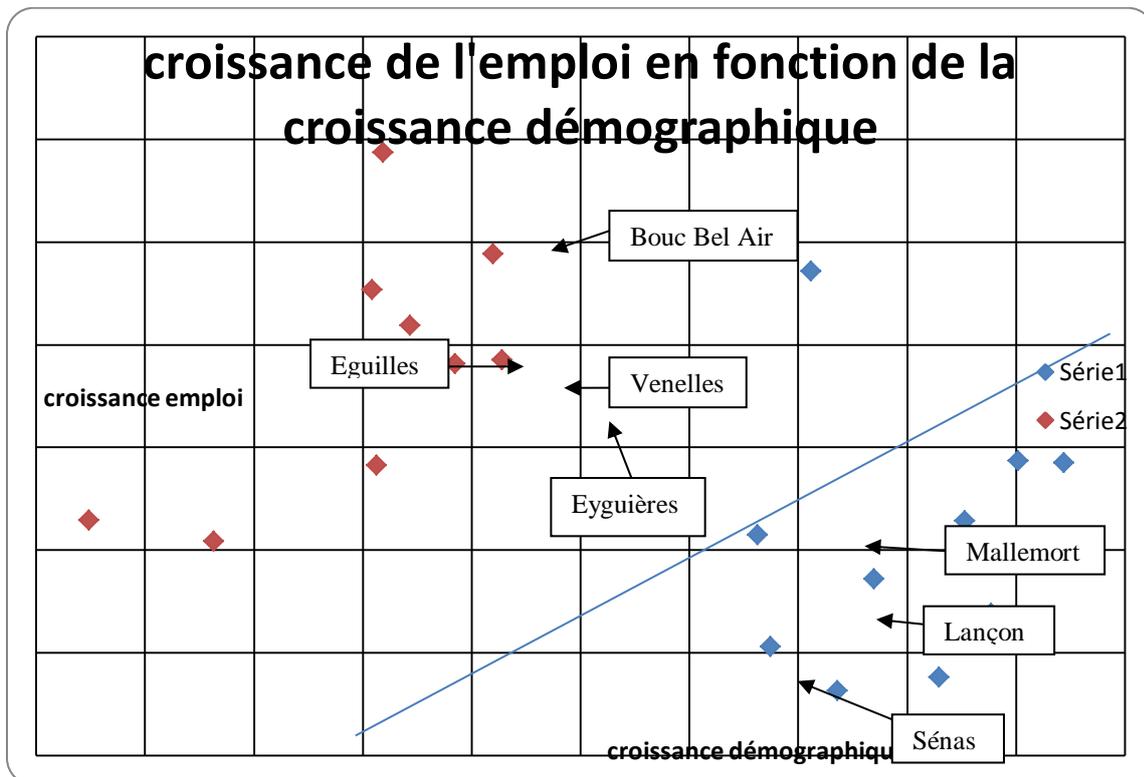
- Entre 2006 et 2011, les 10 communes les plus dynamiques sur le plan démographique ont vu croître leur population de 5805 habitants supplémentaires. Parallèlement ces communes ont créés de 674 emplois supplémentaires, soit en moyenne 11.6 emplois pour 100 habitants supplémentaires (0.12 emploi/ habitant supplémentaire)

Ce ratio est très faible, nettement inférieur au ratio de 40 emplois pour 100 habitants constaté sur l'ensemble des Bouches du Rhône (784 395 emplois pour 1 975 896 habitants en 2011, soit 0.4 emploi/habitant).

Ce ratio est également inférieur à celui de 22 emplois pour 100 habitants supplémentaires généré en moyenne par l'économie résidentielle en région PACA (étude INSEE). Une grande partie des emplois résidentiels créés par l'accroissement démographique n'est en effet pas localisée sur le territoire des communes concernées mais dans les grandes centralités économiques qui leur sont proches (Salon, Cavaillon, Aix, Marseille).

- Inversement les 10 communes les moins dynamiques du point de vue démographique (*Éguilles, Venelles, Alleins, Eyguières, Lamanon, Ventabren, Gignac, Bouc Bel Air, Saint Andio,*) ont vu leur population globale stagner ou régresser (22 habitants de moins au total), elles ont cependant créé 2284 emplois supplémentaires, soit 3,4 fois plus d'emploi que les communes du groupe précédent. Ces communes contribuent au maintien d'un ratio emploi/population satisfaisant.

Le diagramme ci-dessous positionne les communes en fonction de leur taux de croissance démographique (abscisse) et de leur taux de croissance en emplois (ordonnée).



Les communes situées au-dessus de la droite voient la situation de l'emploi s'améliorer (augmentation du nombre d'emploi par habitant), inversement les communes situées en dessous de cette droite voient la situation de l'emploi sur leur territoire se dégrader (transformation en « commune dortoir »).

Contrairement aux idées reçues le ralentissement de la croissance démographique apparaît ainsi favorable au rétablissement ou au maintien d'un équilibre emploi/population satisfaisant. Cette observation va à l'encontre des politiques d'expansion démographiques prônées par les lobbies de l'immobilier.

### Analyse détaillée

- Dans la communauté Agglopoile Provence les 5 communes les plus en pointe sur le plan démographique (La Fare, Lançon, Mallemort, Vernègues, Sénas) sont loin d'être les plus performantes en termes de création d'emploi :
  - o A Mallemort (taux de croissance 2.1%) on compte 618 personnes de plus pour seulement 117 emplois supplémentaires (soit 0.19 emploi / habitant supplémentaire)
  - o A La Fare (taux de croissance 2.3%) on compte 780 habitant de plus mais seulement 111 emplois supplémentaires (soit 0.14 emploi / habitant supplémentaire)
  - o A Lançon de Provence (taux de croissance 2.2 %) on compte 869 habitants de plus pour 35 emplois supplémentaires (soit 0.04 emploi / habitant supplémentaire)
  - o Vernègues et Sénas voit leur population croître fortement mais l'emploi diminuer (534 habitants de plus à Sénas mais 30 emplois de moins !)
  
- Hors Agglopoile la tendance est la même. Lambesc et Septèmes les Vallons sont les communes qui ont la plus forte croissance démographique mais dans ces communes le développement de l'emploi est loin de suivre en proportion. Seulement 0.09 emploi / habitant supplémentaire à Septèmes et 0.18 emploi / habitant supplémentaire à Lambesc
  
- Inversement des communes qui ont opté pour un développement démographique modéré voire nul parviennent tout à fait à développer l'emploi local :
  - o La comparaison entre Lambesc et Venelles ou Eguilles est particulièrement éloquent : entre 2006 et 2011 Venelles et Eguilles ont eu des croissances démographiques quasiment nulles mais ont créé respectivement 422 et 327 emplois. Inversement Lambesc a eu la plus forte croissance démographique de toute la région (2.5%) mais n'a créé que 191 emplois.
  - o Eyguières et Mallemort ont des populations à peu près équivalentes. A Eyguières le taux de croissance a été 4 fois plus faible qu'à Mallemort (0,5% et 161 nouveaux habitants contre 2,1% et 618 nouveaux habitants à Mallemort) mais le nombre d'emplois créés a été pourtant supérieur à Eyguières (148 emplois, soit presque un emploi pour chaque nouvel habitant), alors que malgré sa forte croissance démographique Mallemort n'a créé que 117 emplois (soit 0.19 emploi/ habitant supplémentaire)
  - o Les communes d'Alleins, Mérindol et Lamanon avec de faibles taux de croissance démographique compris entre 0.3% et 1% créent plus d'emplois qu'elles n'accueillent de nouveaux habitants ! Ces communes participent efficacement à la lutte contre la périurbanisation.

**Le rétablissement ou le maintien d'un équilibre emploi/population raisonnable impose de mieux maîtriser le développement résidentiel (les ouvertures de lotissements) et de conditionner ce développement résidentiel au développement de l'emploi. Il serait nécessaire que la création d'un emploi nouveau autorise la création d'un logement nouveau**

**Malheureusement la démarche dans nos territoires est exactement inverse et ressemble à une fuite en avant : on multiplie les ouvertures à l'urbanisation pour attirer de nouveaux habitants et en espérant que cet afflux génèrera des créations d'emplois Mais celles-ci sont malheureusement tellement faibles que le déséquilibre ne fait que s'accroître...**

Thierry PLATON, le 4 juillet 2015